



participez au

## CONCOURS «PLAISIR D'ÉCRIRE»

**GAGNEZ DES LIVRES, DES BANDES DESSINÉES, DES PLACES DE CINÉMA OU DES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES**

Le concours « Plaisir d'écrire » s'adresse aux élèves du primaire dès le CM1, à ceux de l'enseignement secondaire et aux étudiants des universités.

Tous les ans, l'AMOPA encourage écoliers, élèves et étudiants à participer au concours « Plaisir d'écrire » pour découvrir de jeunes talents littéraires et les distinguer lors de solennelles distributions de prix.

Trois prix ont été créés en direction des écoles élémentaires, des collèges, des lycées et des universités :

### LE PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

SUJET POUR LES COLLÈGES

*Lorsque vos parents sont exigeants avec vous, pensez-vous qu'ils ont raison ?*

SUJET POUR LES LYCÉES

*Pensez-vous que la guerre soit une solution pour régler les problèmes des Etats ?*

Ni les formes poétiques ni les thèmes libres ne sont acceptés.

### LE PRIX DE POÉSIE

*Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre).*

### LE PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

*Ecrire, en cinq pages au maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix.  
(fantastique, réaliste, historique ou épistolaire)*

Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, doc, pdf, jpg)

### Règlement du concours

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques. Sur une première page, ils porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront envoyées d'abord au Bureau de l'AMOPA Autriche, **avant le 15 février 2023** dernier délai, pour une sélection des lauréats autrichiens. La transmission peut être effectuée par messagerie électronique ou par courrier postal.
- Le jury autrichien transmettra les deux meilleures copies par niveau au siège national parisien.
- Bureau de l'AMOPA : Friederike Scharf, adresse de courriel : [mag.f.scharf@hotmail.com](mailto:mag.f.scharf@hotmail.com)
- Le Palmarès national est mis en ligne sur le site de l'AMOPA France.